



Comité Sportif Départemental du Bas-Rhin & Bowling de l'Orangerie

Règlement 2018-2019 de la ligue Inter-Club de l'Orangerie

Édition octobre 2018 Ed.1

Cette ligue se déroule en formation doublette à partir du mardi 11 septembre 2018, boules d'essai à 19h30.

Cette ligue est homologuée par la FFBSQ et se réfère au règlement général sportif en vigueur. Les joueurs devront être en règle avec la FFBSQ et titulaire de la licence sportive.

Les joueurs retardataires pourront intégrer la ligne courante avant la fin de la deuxième frame sinon ils devront attendre la ligne suivante.

Les équipes extérieures au Bas-Rhin sont acceptées après accord des organisateurs.

Chaque doublette pourra avoir 4 remplaçants maximum. Les membres de l'équipe doivent appartenir à un même Club et être déclarés avant le début de la saison (11 septembre 2018). Un joueur ne peut faire partie que d'une équipe au cours de la totalité de la saison. Si un participant se retrouve seul, il est appliqué le principe du score aveugle soit 120 quilles scratch pour le joueur absent.

Au cours de la saison et en cas de nécessité, des joueurs supplémentaires seront admis dans une équipe, n'étant pas déjà inscrits dans une autre équipe. L'équipe avec ces renforts ne devra pas dépasser 6 joueurs.

Lorsqu'une équipe n'a pas d'équipe adverse dans le tableau des matchs, 10 points lui seront attribués à la condition que deux joueurs soient présents. Si un seul joueur est présent, 5 points seulement seront attribués. Si aucun joueur n'est présent, 0 point.

Les quilles seront comptabilisées pour le total scratch mais ne seront prises en compte pour le calcul du handicap des mardis suivants que si ce handicap est inférieur au handicap courant.

Le handicap de départ des participants est calculé à partir du listing d'août 2018. Il est pris à 50 % de la différence de la moyenne de ce listing à 220, plafonné à 50 points. Les nouveaux licenciés n'ayant pas encore de lignes au listing ont une moyenne de départ de 130 pour les Dames et 150 pour les Hommes. Les anciens licenciés n'ayant pas suffisamment de lignes au listing ont une moyenne de 170 pour les Dames et 190 pour les Hommes.

Le handicap est ensuite recalculé après chaque ligue jouée.

Déroulement des matchs:

Les équipes se rencontrent pour un match de 4 lignes.

Chaque match vaut 10 points : 1 point par ligne scratch gagnée (4 lignes soit 4 points possibles), 1 point par ligne handicap gagnée (4 lignes soit 4 points possibles), 1 point par série scratch gagnée et 1 point par série handicap gagnée.

La saison se compose d'une seule phase:

Les 14 équipes se rencontrent pour matchs Aller et matchs Retour, soit 2 fois 13 matchs..

Huilage des pistes: Ce point sera précisé par le Bowling de l'Orangerie.

Tarifs :

Le coût des 4 lignes par soirée est fixé à 11,60€ et doit être réglé à l'accueil du Bowling avant le début de la compétition.

Il est en outre demandé 3€ par équipe et par ligue pour financer la remise des prix.

Une enveloppe est mise à disposition pour y placer les espèces.

L'équipe positionnée sur la piste 1 est en charge du bon déroulement de la collecte.

L'enveloppe est prise par un membre du CSD ou une personne désigné par lui ou encore, laissée à l'accueil du bowling.

Classements :

Le classement d'équipe sera établi d'après le total des points obtenus. En cas d'égalité aux points lors de la dernière journée, le total quilles scratch d'équipe départagera les ex-æquo. Puis, au besoin, la différence entre les 2 totaux scratch extrêmes réalisés durant la saison, le plus petit écart remportant la position.

Toutes les équipes seront récompensées.

Un classement individuel Dames et Hommes est établi chaque semaine d'après la moyenne scratch et sans minimum de lignes.

Les meilleures lignes Dames (≥ 200) et Hommes (≥ 230) sans condition de nombre de mardis permettront de participer au Trophée des meilleures lignes les 4 et 11 juin 2018. Le déroulement de ces 2 journées sera précisé ultérieurement par le Bowling. Le coût de la ligne est de 2,90€.

La remise des prix se fera le 18 juin 2019

Aucun report de match n'est accepté.

Les feuilles de scores complètement renseignées et signées par le Capitaine de l'équipe adverse devront être remises à un représentant des organisateurs. Les équipes ne remplissant pas complètement et régulièrement ces feuilles seront passibles de la perte d'un point par mardi en cause.

Rappel du règlement sportif:

Les organisateurs rappellent l'importance pour la pratique de notre sport de porter la tenue vestimentaire adéquate (maillot du Club, pantalon pour les hommes, noir si possible, idem pour les dames ou jupe, le jean bleu étant formellement exclu), de ne pas boire d'alcool et de ne pas fumer pendant la compétition même à l'extérieur. Et d'avoir en toute circonstance une conduite sportive. Un autre maillot, par exemple utilisé en compétition fédérale Corpo, pourra être porté après aval des organisateurs. En cas de doute sur les règles fédérales, merci de contacter vos responsables de Club.

Les contrevenants au règlement seront avertis une première fois puis sanctionnés si les négligences persistent une deuxième fois, (retrait de 1 point du score de l'équipe avec suspension du ou des joueurs fautifs pour une période de 15 jours), ensuite pour la troisième fois (retrait de 3 points du score de l'équipe avec suspension du ou des joueurs fautifs pour une période de 1 mois)...

Ces sanctions seront prises en concertation avec les organisateurs, Comité CSD Bowling du Bas-Rhin, Bowling de l'Orangerie avec la participation des Clubs si nécessaire.

Bilan financier prévisionnel :

3 € par équipe (3*14*26 €) :	1 092,00 €	
Récompenses :		1 520,00 €
Homologations (4*14*2*26*0,08 €) :		232,96 €
Participation CSD :	160,96 €	
Sponsoring Bowling :	500,00 €	
	1 752,96 €	1 752,96 €

Les organisateurs, Bowling de l'Orangerie et CSD Bowling du Bas-Rhin